

#2ème trimestre 2024

ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

Site de Villard-Clément : Exploitation de la centrale à béton, marinage des matériaux excavés.

Site de Sous-Villard-Clément : Concassage et criblage des matériaux excavés et évacuation sur Plan des Epines par le convoyeur au-dessus de l'Arc.

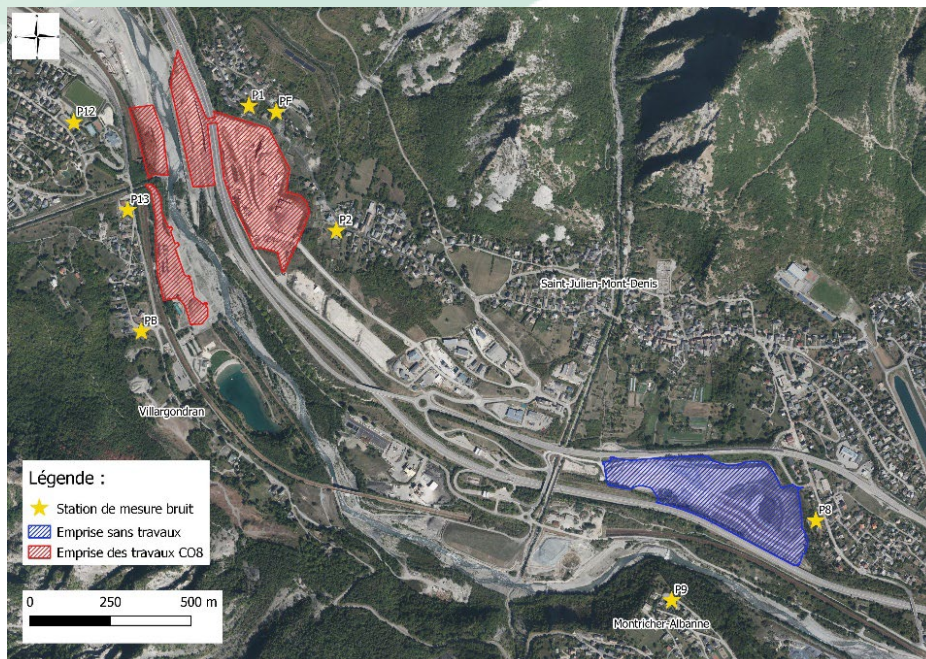
En souterrain : Travaux de creusement sur les 2 tubes, soit à fin juin environ 1450 mètres réalisés, ainsi que le 4^{ème} rameau et plusieurs niches associées.

Site du Plan des Epines : Les matériaux excavés sont cédés au CO11 notamment pour valorisation sur le chantier SNCF (MT103). Réalisation des fondations pour le futur convoyeur en direction des Resses : micropieux et dalles sur rive gauche du Rieubel.

Site des Resses d'en Bas : Déplacements de tas de matériaux au sein du site, réalisation de fondations pour le futur convoyeur sur rive droite du Rieubel.

Site des Resses : Réalisation des fondations de la jetée finale du futur convoyeur issu du Plan des Epines, en limite Ouest du site (avril- mai).

LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI BRUIT

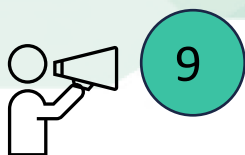


#2ème trimestre 2024

APPRECIATION GENERALE BRUIT DU CHANTIER

Les données recueillies par les dispositifs de surveillance corrélées avec les signalements conduisent à évaluer des situations sonores satisfaisantes autour de la plateforme de Villard Clément/ sous Villard Clément, acceptable pour Villargondran où la perception de certains bruits de la centrale affecte 2 riverains. Les niveaux sonores restent conformes, notamment pour les périodes où des signalements sont déclarés.

	PERIODE DIURNE	PERIODE NOCTURNE
Ambiance sonore : Villard Clément P1, P2, PF	satisfaisante acceptable gênante insatisfaisante	satisfaisante acceptable gênante insatisfaisante
Ambiance sonore : Plan d'Arc P8 et P9	pas d'activité diurne	pas d'activité nocturne
Ambiance sonore : P12, P13, PB Villargondran (Ressees d'en Bas)	satisfaisante acceptable gênante insatisfaisante	pas d'activité nocturne




9 signalements liés à l'acoustique sur l'ensemble du territoire.

PLUS DANS LE DETAIL...


Les tableaux récapitulatifs ci-après présentent les dépassements, en lien ou non avec le chantier, des seuils sonores imposés au chantier en périodes diurnes et nocturnes, pour l'ensemble des mesures autour du CO8. Les dépassements non liés au chantier sont généralement corrélés à des activités de voisinage, et plus particulièrement au printemps, au chorus matinal des oiseaux.

A noter que les sonomètres autour de Plan d'Arc ont été stoppés début avril car aucune activité de chantier n'a lieu depuis le début d'année 2024.

#2ème trimestre 2024

 Période diurne (07h00-22h00)

point	Avril		Mai		Juin		2ème Trimestre 2024
	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	% de jours sans dépassement lié au chantier
P1	0	0	0	0	0	6	100%
P2	0	1	1	2	0	2	99%
PF	0	5	0	0	0	0	100%
PB	0	2	0	0	0	0	100%
P8	NC	2	X	X	X	X	100%
P9	NC	1	X	X	X	X	100%
P12	0	1	0	1	0	1	100%
P13	0	1	0	2	0	0	100%

 Période Nocturne (22h00-07h00)

point	Avril		Mai		Juin		2ème Trimestre 2024
	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	% de nuits sans dépassement lié au chantier
P1	0	1	0	0	0	13	100%
P2	0	2	0	5	0	0	100%
PF	0	19	0	30	0	29	100%
PB	0	1	0	1	0	3	100%
P8	NC	1	X	X	X	X	100%
P9	NC	0	X	X	X	X	100%
P12	NC	1	NC	3	NC	3	100%
P13	NC	1	NC	1	NC	4	100%

NC : Pas d'activité de chantier X : absence de données, arrêt des capteurs sur Plan d'Arc.

Les dépassements sonores (émergences) sont comptabilisés sur la base de la différence entre le niveau de bruit intégrant les sources sonores du chantier et le niveau de bruit existant sans le chantier.
 Emergence admissible sur période diurne : 5 dB(A)
 Emergence admissible sur période nocturne : 3 dB(A)

#2ème trimestre 2024

FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Absence de dépassement lié aux travaux. On notera uniquement un dépassement du seuil diurne pour la journée du 22 mai où l'entretien des abords extérieurs de la plateforme du côté de Villard Clément a été réalisé par un prestataire de TELT.

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Au cours de ce 2^{ème} trimestre, 8 signalements (dont 2 au sujet du même évènement) liés au fonctionnement de la centrale à béton ont été répertoriés.

DATE	PERIODE	NATURE DE LA NUISANCE SONORE	LOCALISATION DE LA GENE	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
03/04/2024	Diurne	Klaxon de recul d'un engin sur les Resses d'en Bas le matin	Villargondran (riverain E)	Bulldozer dans le cadre de transfert des tas de matex, non équipé du cri du lynx	Voir ci-dessous (le signalement a été orienté sur un autre chantier opérationnel)
04/04/2024	Diurne	Klaxon de recul d'un engin sur les Resses d'en Bas audible depuis 07h	Villargondran (riverain F)		L'engin est arrêté et équipé d'un avertisseur type cri du lynx.
04/04/2024	Diurne	Riverain a entendu le bruit des vibreurs en sortant son chien, puis le bruit a cessé (19H34)	Villargondran (riverain D)	Centrale à béton	Opération en période diurne autorisée. Campagne de mesurage réalisées en mars : niveaux sonores conformes
09/05/2024	Diurne	Bruit de la centrale pendant 1h	Villargondran (riverain C)	Centrale à béton	Niveaux sonores conformes
25/05/2024	Diurne	Bruit de la centrale à béton vers 07h plus fort que d'habitude	Villargondran (riverain C)	Centrale à béton	Niveaux sonores conformes, signalement jugé non recevable
12/06/2024	Diurne	Le bruit est de plus en plus souvent dans la journée	Villargondran (riverain C)	A priori Centrale à Béton	Niveaux sonores conformes, signalement jugé non recevable
12/06/2024	Diurne	Bruit de la centrale à béton depuis 1/2 heure (message à 16h20)	Villargondran (riverain D)	Centrale à Béton	Niveaux sonores conformes, signalement jugé non recevable
17/06/2024	Nocturne	Bruit jusque 23 h d'un chargeur sur la plateforme qui a « nivelé » le stock de marinage. De 2h à 4h il y a eu des chargements et déchargements de tombereaux	Villard Clément (riverain A et B)	Utilisation des stocks de drainants pour approvisionnement en tunnel	Approvisionnement du tunnel autorisé au contrat. L'entreprise veillera à alimenter des stocks en fonds de fouille de tympan avant 20h00, pour éviter ces transferts nocturnes

#2ème trimestre 2024

Plan d'action : Les mesures qui ont été effectuées après quelques aménagements techniques sur la centrale à béton indiquent des niveaux sonores qui ne sont pas significativement modifiés, mais les résultats restent conformes au titre de la réglementation des ICPE. L'interdiction de l'ensilage sur la période nocturne (après 22h00) depuis le 14 septembre 2023 est maintenu en attendant les résultats d'une étude technico-économique de solutions envisageables sur la production de béton.

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.

Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98